

**TRIBULATIONS TRIBALES : ESTIMATIONS DÉMOGRAPHIQUES  
COMMENTÉES DES ETHNIES CONGOLAISES  
PAR NOUVELLES PROVINCES**

*Alma Bezares Calderon & Pierre Englebert<sup>1</sup>*

**Introduction**

Une double contradiction réside au cœur même du système politique congolais. D'un côté, la loi reconnaît l'existence de tribus et ethnies et la Constitution impose même à l'État le devoir d'assurer la coexistence pacifique entre les groupes ethniques du pays (article 51, alinéa 1) et de tenir compte de la « représentativité nationale » dans la composition des gouvernements (article 90). Une même obligation existe au niveau des provinces décentralisées (article 23 de la loi de 2008). Et l'équilibrage ethnique est aussi une norme pratique largement utilisée à plusieurs niveaux de l'Administration publique qui consume une grande partie des énergies politiques du pays (Young & Turner 1985 ; Omasombo & Bouvier 2014 ; Englebert *et al.* 2018 ; de Saint Moulin 1988 ; Bruneau 2015).

De l'autre côté, il n'existe pour ainsi dire aucune information démographique officielle sur les tribus ou groupes ethniques du Congo. La Constitution stipule qu'« est Congolais d'origine, toute personne appartenant aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo [...] à l'indépendance » (article 10, alinéa 3), mais n'offre pas d'énumération de ces groupes (contrairement, par exemple, à la Constitution ougandaise) ni, *a fortiori*, aucune information sur leurs poids démographiques. Non seulement, il n'existe pas de données officielles sur les groupes ethniques, mais certains vont jusqu'à dire que les ethnies n'existent pas. Ainsi, Lohata (2014) considère que l'identité ethnique au Congo émane, en fait, d'une « fausse conscience » assujettie à des concepts et divisions créés par la colonisation. L'objection de Lohata rejoint celles, bien connues, de nombreux académiques qui voient les tribus et les ethnies en Afrique comme une essentialisation ou une naturalisation d'identités qui sont en réalité hybrides, fluides, multiples et autant modernes que

---

<sup>1</sup> Alma Bezares Calderon est doctorante à la Claremont Graduate University; Pierre Englebert est professeur au Pomona College et *senior fellow* au Conseil Atlantique.

traditionnelles, réifiées par les administrations coloniales pour les besoins du contrôle politique (Amselle 1990 ; Nicolas 1987 ; Kasfir 1979 ; Bates 1983 ; Ranger 1983 ; Posner 2005 ; Petit 2018).

La contradiction est donc double. D'abord, la loi et les normes congolaises prescrivent une obligation pour la réalisation de laquelle l'État et la population manquent de la plus essentielle information. Deuxièmement, la possibilité que l'ethnie recouvre, en fait, une réalité non existante se trouve malmenée quotidiennement par le recours quasi systématique à l'identité ethnique dans la pratique politique congolaise (et la fameuse expression de Mobutu, « tribu oui, tribalisme non » suggère, *a contrario*, que le phénomène n'est pas récent). Le Congo se trouve ainsi confronté à une représentation sans information et un tribalisme sans tribu. La dimension tribale, qui apparaît centrale à la politique congolaise, n'y figure donc que de façon largement implicite, sinon même cachée. Malgré l'importance de la question, on évolue dans l'ombre, par tâtonnements, et de façon souvent subjective ou du moins impressionniste.

Dans ce chapitre, nous tentons de résoudre cette contradiction en prenant les Congolais à leurs propres mots et pratiques, quelles que soient les réalités historiques ou anthropologiques sous-jacentes. Si les politiciens sont supposés représenter leur communauté ethnique, il importe de savoir les tailles respectives de celles-ci. Pour ce faire, nous effectuons un recensement et une analyse démographique des principales identités tribales sur la base d'un sondage socioéconomique effectué en 2012 qui contient une variable demandant aux répondants d'identifier leur « tribu ». Nous présentons ces données pour les 26 provinces telles qu'elles existent à la suite du découpage territorial de 2015, ainsi qu'au niveau national, dans l'espoir qu'elles pourront enrichir les analyses de la dimension ethnique de la politique congolaise et permettre de fonder les discussions et politiques ethniques ou tribales sur des bases empiriques plus solides<sup>2</sup>.

Nous présentons aussi des estimations du poids démographique des populations en fonction de leur statut d'« originaires » ou non de leur province de résidence. La notion d'origine est au moins aussi délicate que celle de l'ethnicité au Congo, dans la mesure où elle assigne à chaque individu un territoire d'origine largement en fonction de son ethnicité (même si la personne en question n'y est jamais allée). Comme la tribu, l'origine constitue une catégorie légale, reconnue par exemple sur les cartes d'électeurs des Congolais (qui leur servent de carte d'identité), bien qu'elle ne confère

<sup>2</sup> Mise en œuvre d'abord retardée puis précipitée d'une stipulation de la Constitution initialement prévue pour 2009, le découpage de 2015 convertit six des 11 provinces du pays en 21 nouvelles provinces, pour un total de 26. Les provinces non découpées sont Kinshasa, le Kongo-Central (anciennement Bas-Congo), le Maniema, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Ces trois dernières furent déjà découpées du Grand Kivu en 1988.

aucun avantage en droit. Ici aussi, toutefois, la pratique diffère et les revendications politiques et économiques au niveau des provinces sont souvent justifiées en termes d'origine (voir Englebert *et al.* 2018 ; Gobbers 2017).

Notre but n'est pas de réifier ou d'essentialiser la « tribu » en tant que telle, ni même de prendre ici position dans le débat sur l'existence des tribus comme catégories socioanthropologiques empiriques. Il est plutôt de comptabiliser les Congolais suivant l'identification ethnique dont ils se réclament eux-mêmes. Nous ne demandons pas « qu'est-ce qu'être mongo, shi, kanyok, etc., veut dire ? », mais « qui se dit mongo, shi, kanyok, etc., et où ? »

Avant de présenter nos données, nous discutons, dans la section suivante des termes « tribus » et « ethnies » et de l'utilisation que nous en faisons. Ensuite, nous offrons une brève analyse théorique sur la relation entre l'identité ethnique et la représentation politique au Congo, qui informe aussi la question de l'origine. Nous passons après à la présentation et l'analyse des distributions ethniques et proportions de non-originaires par province, en procédant dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du Bandundu. Nous commençons par les provinces nouvellement découpées et terminons par celles qui ne l'ont pas été, ainsi qu'avec les données au niveau national. Nous achevons le chapitre par une discussion comparative des changements d'hétérogénéité ethnique et de proportions de non-originaires induits par le découpage de 2015.

## 1. Tribus et groupes ethniques : pas seulement une question de vocabulaire

Dans ce chapitre, nous utilisons les termes « tribu », « ethnie » ou « groupe ethnique » de façon interchangeable. En général, les sciences sociales occidentales, quand elles ne débattent pas de l'existence même des ethnies, préfèrent la notion de groupe ethnique à celle de tribu. Le concept de tribu est, en effet, plus étroit que celui d'ethnie et fait référence à un mode d'organisation politique (situé à mi-chemin entre les sociétés à État et les sociétés acéphales) plutôt qu'à une identité socioculturelle. D'aucuns ont aussi critiqué l'usage du concept de tribu comme discriminatoire vis-à-vis des Africains dans la mesure où ils auraient des tribus là où d'autres ont des nations (voir, par exemple, Basil Davidson 1992).

Nous ne partageons pas ces réserves, bien que nous sympathisions avec leur motivation, et nous utilisons, dès lors, le vocable tribu sans hésitation, et ceci pour deux raisons. La première est que les Congolais eux-mêmes réfèrent généralement à leur appartenance ethnique par la notion de tribu. On peut bien sûr, comme Lohata (2014), considérer qu'un tel usage est, en fait, la preuve d'une fausse conscience toujours assujettie à des concepts et divisions créés par la colonisation. Mais on peut aussi reconnaître que

les Congolais, comme beaucoup d'autres Africains, se sont approprié ce vocable pour exprimer des identités souvent ressenties profondément. Dans ce contexte, la notion de tribu doit être dissociée de ses origines anthropologiques pour recouvrir un concept identitaire moderne qui, bien qu'ambigu dans ce qu'il désigne effectivement, n'en est pas moins clairement distinct de celui de nation définie au niveau de l'État postcolonial.

Deuxièmement, malgré ses bonnes intentions, la notion d'ethnie peut être vue comme autant discriminatoire et primitiviste pour les Africains que celle de tribu. On ne parle pas d'habitude d'ethnies flamandes ou wallonnes parmi les Belges, mais de groupes linguistiques. Pareillement, les Catalans, les Basques, les Corses et tant d'autres en Europe ne sont jamais identifiés comme ethnies mais comme nations. Faire référence aux groupes d'Afrique comme des ethnies plutôt que des nations reflète un déclassé implicite et trahit une tendance à identifier la nation avec l'État, ce qui reste une proposition très problématique dans le contexte postcolonial africain. Vu les limitations respectives de ces deux concepts, nous préférons à tout prendre rester agnostique et utiliser l'un comme l'autre sans arrière-pensée.

Toutefois, alors que les Congolais ne semblent pas généralement faire une distinction entre les deux concepts, il en existe une, au moins implicite, en droit congolais. Ainsi l'article 13 de la Constitution, par exemple, mentionne qu'aucun Congolais ne peut faire l'objet de discrimination en fonction « de son appartenance à une race, à une ethnie, à une tribu [...] ». Et l'article 33 reconnaît le droit d'asile pour les individus persécutés en fonction de « leur appartenance raciale, tribale, ethnique [...] ». L'inversion de l'ordre (race-ethnie-tribu, puis race-tribu-ethnie) suggère une confusion sur la hiérarchie implicite dans la distinction. Toutefois, lorsqu'une distinction est faite entre ethnie et tribu, la première est généralement conçue comme incluant la seconde, c'est-à-dire que l'ethnie est une catégorie plus large que la tribu.

Un sondage effectué par le Groupe de recherche sur le Congo (CRG/BERCI 2016) confirme cette interprétation. Les répondants y sont invités à identifier leur tribu et leur ethnie dans deux questions successives. Pour une pluralité des cas, les réponses sont les mêmes pour les deux questions. Quand elles varient, la notion d'ethnie est celle d'un groupe plus large, inclusif parfois de plusieurs tribus. Ainsi, une personne qui répond Bakwa Kalonji ou Yombe pour tribu pourra répondre respectivement Luba ou Kongo pour ethnie. Similairement, un Ekonda tribal pourra s'identifier comme Tetela ethnique, bien que certains mentionneront Tetela pour leur tribu et Anamongo (une catégorie « superethnique ») pour leur ethnie<sup>3</sup>. À

<sup>3</sup> La notion d'« Anamongo » réfère habituellement à la superstructure mongo qui inclut les Mongo propres et les sous-groupes mongo et autres groupes apparentés. Pour éviter les confusions, nous utilisons seulement le vocable « Mongo » et mentionnons les sous-groupes lorsque nécessaire.

l'occasion, les réponses trahissent une certaine confusion, comme lorsqu'un Lega par tribu se dit Shi par ethnie, alors que les deux groupes, voisins au Sud-Kivu, sont distincts.

En pratique, le niveau de l'identité dont on se réclame est souvent fonction de l'environnement où l'on se trouve. Un individu sera Kasaïen à Kinshasa, Luba au Kasaï, Bakwa Kalonji à Mbuji-Mayi, avec la possibilité, dans certaines circonstances, de descendre jusqu'à l'identification de sa chefferie, son groupement ou même son village. Vu la fluidité de cette typologie, nous préférons, dans ce texte, utiliser ethnie et tribu de façon largement similaire, ce qui revient largement à la pratique quotidienne des Congolais.

## 2. Représentation et identification tribale

Notre étude n'a pas l'ambition d'une contribution théorique sur l'origine et la fonction de l'identification tribale au Congo. Toutefois, il n'est pas inutile d'offrir ici une brève réflexion sur le caractère endogène d'une telle identité au système politique congolais, afin de contextualiser l'utilité de l'exercice auquel le reste de l'étude se livre. Notre hypothèse est que, quelle que soit la validité empirique des notions de tribu et d'ethnie *per se*, elles sont devenues des catégories identitaires importantes, en raison d'un besoin de représentation collective qui découle de la formation et de la consolidation de l'État congolais et contribuent à le légitimer, malgré l'impression d'y être antithétique.

Depuis au moins 1965, et avec seulement quelques brefs interludes, le sommet de l'État congolais est généralement approprié par certains groupes et individus. L'iniquité et l'aliénation produites par cette confiscation du pouvoir sont atténuées par un système de représentation collective suivant lequel tout Congolais peut raisonnablement espérer voir des politiciens de sa province ou de sa tribu obtenir des positions d'autorité publique, quels que soient le parti ou la coalition au pouvoir. C'est là que semble se trouver la base du concept de représentativité consacré à l'article 90 de la Constitution. Son but est d'éviter que le contrôle du pouvoir par une minorité ne se traduise en une monopolisation des ressources de l'État, et de continuer ainsi à légitimer matériellement la participation au système politique et le système lui-même pour ceux qui ne le contrôlent pas.

Comme nous y avons fait allusion dans l'introduction, la représentativité ethnique est une pratique bien établie depuis au moins les premières années du régime Mobutu. Elle trouve sans doute son origine dans la crise des premières années d'indépendance lorsque l'exclusion des institutions de certains groupes, comme les Katangais du Sud, contribua à généraliser les conflits et fracturer l'État. Bob Kabamba (2014 : 84) montre qu'à partir de 1965 les gouvernements de Mobutu incorporèrent systématiquement des membres de toutes les provinces du pays. Crawford Young et Thomas

Turner (1985 : 151) documentent cette pratique dans les gouvernements de 1965 à 1975. Aundu Matsanza (2010) montre qu'elle s'applique aussi au Mouvement populaire de la révolution (MPR) sous Mobutu, à la structure interne de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et aux gouvernements de la transition 1990-1997<sup>4</sup>.

Nous pensons, avec Aundu Matsanza (2010), que la représentativité ethnique est une composante fondamentale du contrat social congolais. Elle contribue à conférer sa légitimité à l'État et permet aux partis politiques de fonctionner au niveau national, malgré l'hétérogénéité ethnique du pays. Dans la mesure où la représentativité garantit l'accès aux ressources de l'État, elle est essentiellement redistributive (Platteau 2014). Elle structure et organise les pratiques de patronage et contraint les propensions prédatrices des élites, renforçant la notion qu'au Congo, manger se conjugue à la première personne du pluriel (Trefon 2009).

Donc, quand bien même l'ethnicité est habituellement vue comme un obstacle à l'unité nationale, la représentativité ethnique fonctionne davantage comme mécanisme d'appartenance à la nation (Aundu Matsanza 2010) et est, dès lors, compatible avec les sentiments nationalistes forts que les Congolais professent d'habitude (CRG/BERCI 2016 ; Englebert 2002 ; Carayannis & Weiss 2004). Le tribalisme, dans sa version représentativité, pourrait ainsi jouer un rôle de diffusion des effets potentiellement balkanisants de l'hétérogénéité ethnique.

Que le discours de représentativité soit empreint de primordialisme, d'essentialisme ou d'« invention de la tradition » (Ranger 1983) importe finalement peu. C'est le vécu politique de cette « illusion » ethnique qui importe. On peut donc avoir « identité ethnique » sans « ethnie » comme catégorie sociologique, tribalisme sans tribu. Pour parodier Mobutu, notre étude se situe donc dans un contexte de « tribu non, tribalisme oui ». Dans la mesure où le besoin de représentation dans l'État amène les Congolais, dans leur praxis politique, à réifier l'identité ethnique/tribale, nous suggérons de les « prendre au mot » et de présenter des estimations empiriques de cette réalité, tout en reconnaissant explicitement que la démarche n'est pas seulement observatrice mais aussi en partie créatrice. Toutefois, vu le caractère politique et construit de cette identité, nos estimations doivent être comprises comme contingentes dans le temps. Les réponses des Congolais à la question de leur identité tribale auraient été pour beaucoup différentes dans les années 1960 et le seront sans doute aussi dans 50 ans.

<sup>4</sup> Mobutu ne l'appliqua toutefois pas au niveau provincial, où il nommait souvent des gouverneurs d'autres régions.

### 3. Méthodologie

Cette étude est basée en partie sur l'édition 2012 de l'*Enquête 1-2-3* de la République démocratique du Congo (INS 2014), réalisée par l'Institut national de la Statistique et financée par la Banque mondiale. Bien que le but de l'enquête était d'analyser les relations entre individus, unités de production et ménages, elle contient aussi une variable relative à l'identification ethnique des individus, nommée « tribu »<sup>5</sup>. Le sondage porte sur 21 454 ménages, composés de 88 600 personnes de cinq ans et plus (INS 2014 : 33)<sup>6</sup>. Mais l'échantillon total inclut aussi les enfants de moins de 5 ans et les individus qui ne connaissent pas leur âge, pour un total de 108 126 observations réparties dans les 26 provinces du pays proportionnellement au recensement administratif de 2010 (INS 2014 : 27-33)<sup>7</sup>. Bien qu'il se limite à environ 0,1 % de la taille présumée de la population congolaise<sup>8</sup>, cet échantillon est à notre connaissance le plus large et représentatif disponible. Il nous permet, apparemment pour la première fois, d'obtenir des évaluations démographiques assez fiables sur la taille des différents groupes ethniques du pays. Comme les observations sont aussi identifiées par leur province (variable Q03) et leur territoire ou ville (variable gisid), nous sommes en mesure de projeter les distributions ethniques dans ces mêmes unités, y compris les territoires qui souffrent d'insécurité. Par province, la taille de l'échantillon varie de 2387 pour le Bas-Uele à 9787 pour Kinshasa (voir tableau 1). Les distributions par territoire sont aussi proportionnelles aux estimations du recensement administratif de 2010.

<sup>5</sup> Bien qu'incluse dans la première partie du sondage, cette variable ne figure pas dans le rapport global final de l'enquête, peut-être en raison de la nature controversée de l'ethnicité et de ses mesures.

<sup>6</sup> Nous sommes reconnaissants à Tom De Herdt et Wim Marivoet de nous avoir facilité l'accès aux données. En ligne sur : <https://www.researchgate.net/project/Analyses-et-critiques-methodologiques-des-enquetes-nationales-en-RDC/update/5a8ee66fb53d2f0bba539d8e>

<sup>7</sup> Au total, l'enquête compte 111 679 observations. Toutefois, certains répondants refusent d'identifier leur tribu et nous avons été dans l'impossibilité d'identifier la tribu d'une poignée d'observations sur base des réponses données.

<sup>8</sup> Le Congo n'ayant pas connu de recensement de la population depuis 1984, les estimations qui proviennent soit des organisations internationales (par exemple, OCHA 2017) soit des rapports d'administrateurs de territoire (par exemple, [www.caid.cd](http://www.caid.cd)), varient entre 70 et plus de 100 millions de personnes.

**Tableau 1 : distribution de l'échantillon**

Province	Échantillon
Bas-Uele	2387
Équateur	4387
Haut-Katanga	8055
Haut-Lomami	3088
Haut-Uele	2438
Ituri	2695
Kasaï	4440
Kasaï-Central	4352
Kasaï-Oriental	4171
Kinshasa	9787
Kongo-Central	4491
Kwango	3184
Kwilu	5080
Lomami	4482
Lualaba	4024
Mai-Ndombe	2868
Maniema	3738
Mongala	3419
Nord-Kivu	5468
Nord-Ubangi	4199
Sankuru	3087
Sud-Kivu	4597
Sud-Ubangi	3966
Tanganyika	2609
Tshopo	4026
Tshuapa	3088
<b>TOTAL</b>	<b>108 126</b>

Il vaut la peine de noter qu'il existe un sondage plus récent, réalisé par le Groupe de recherche sur le Congo et le Bureau d'études et de recherches consulting international (CRG/BERCI 2016), qui contient, comme mentionné précédemment, deux variables relatives à l'identification tribale et ethnique des répondants. Toutefois, avec environ 7200 observations, il est de beaucoup plus petite taille, particulièrement pour certaines provinces, qui n'ont que quelques centaines d'observations avec, en conséquence, des marges d'erreur substantielles. De plus, il ne compte pas de données pour

plusieurs territoires, avec le résultat que certaines ethnies se voient significativement sous-représentées. Finalement, bien que nous ayons contacté ses auteurs à plusieurs reprises pour des compléments d'information méthodologiques, nous n'avons pas obtenu de réponse et sommes, dès lors, incertains de la fiabilité et représentativité de certains éléments de ce sondage. Nous avons donc renoncé à l'utiliser.

Les données de l'*Enquête 1-2-3* ne sont toutefois pas directement exploitables. En effet, jusqu'à 394 réponses différentes sont données à la question de l'appartenance tribale, sans inclure « ne sait pas », « autre » et « sans réponse ». Parmi ces réponses, groupes principaux, sous-groupes, clans et parfois chefferies ou villages, se retrouvent sur un pied d'égalité sans prise en compte que l'un puisse inclure l'autre ou du niveau d'agrégation des identités.

Afin de clarifier les choses, nous avons créé deux variables – que nous avons appelées « tribu propre » et « tribu large » – qui recodent les réponses de l'enquête en fonction de la littérature ethnographique. « Tribu propre » nettoie les réponses de l'enquête, corrigeant l'orthographe (par exemple, Hembra pour Emba) ou adoptant une dénomination commune (par exemple, Bakwa Kalonji pour Bakua Kalonji ou Mukua Kalonji), et essaie autant que possible d'attribuer à une ethnie reconnue les réponses qui paraissent idiosyncratiques. La variable « tribu large » regroupe les réponses au niveau d'agrégation le plus large possible et se rapproche donc de la notion d'ethnie dans l'usage congolais et dans le sondage BERCI.

Toutefois, nous utilisons un moindre niveau d'agrégation pour « tribu large » lorsque les différences sociopolitiques qui prévalent dans une région spécifique le demandent. Ainsi, les Luba, Lubakat et Lulua sont repris comme groupes différents dans cette variable, bien qu'ils partagent des origines ethniques communes. Il en va de même, par exemple, pour les Mongo et les Tetela qui en font anthropologiquement partie mais en sont politiquement distincts, alors que d'autres sous-groupes mongo, comme les Ekonda, ne sont pas répertoriés séparément à ce niveau (ils le sont au niveau de la variable « tribu propre »). Nous obtenons ainsi 330 tribus propres et 84 tribus larges. Nous utilisons surtout cette dernière catégorie dans ce chapitre car, à part pour des conflits très locaux, c'est le niveau identitaire qui semble être le plus en cours au Congo. Le tableau 2 en offre une liste complète. Néanmoins, lorsqu'une compréhension de la situation d'une province spécifique nécessite plus de détails pour certains groupes, nous incluons pour ceux-ci les sous-groupes nécessaires.

**Tableau 2 : tribus larges incluses dans l'étude**

Alur	Kanyok	Mangbetu	Pêcheurs
Apagibeti-Boa	Kaonde	Mba	Pende
Baleka	Kete	Mbala	Pere
Balese-Komo	Kongo	Minungu	Pygmées
Banda	Kuba	Mongo	Sanga
Bangubangu	Lala	Monjombo	Seba
Bemba	Lamba	Mputu	Shi
Bembe	Lega	Nande	Songye
Binja (du Maniema)	Lemba	Ndembo	Tabwa-Tumbwe
Binji	Lendu	Ndunga	Teke
Binza	Lengola (Songora)	« Ngala »	Tembo
Boma-Sakata	Luba	Ngbaka	Tetela-Kusu
Bun	Lubakat	Ngbandi	Topoke
Buraka	Lugbara	Ngiri	Tshioko
Dzing	Lulua	Ngoma	Tshokwe
Fulero	Lunda	Ngombe-Doko	Tsong
Havu	Lunda-Luiza	Nguli	Vira
Hema	Luntu	Nweshi	Yaka
Hemba	Lwena	Nyanga	Yanzi
Hunde	Lwer	Nyintu	Yeke
Hutu-Tutsi	Mamvu-Mangutu	Nzakara	Zande/Zandésisés

Sur la base de l'identification par tribu, nous avons aussi créé deux variables relatives au statut d'« originaire » des répondants par rapport à leur province de résidence. En effet, chaque Congolais a un secteur ou une chefferie d'« origine » et donc aussi un territoire et une province d'origine. L'origine est distincte du lieu de naissance et fait référence à l'endroit d'où viennent supposément les ancêtres ou les premiers ascendants connus, c'est-à-dire à l'endroit d'où vient la tribu. Bien que souvent présentée en termes primordialistes, la pratique d'imputer à chaque individu une place d'origine date en fait de la période coloniale et fut développée comme moyen de contrôle des mouvements de population (de Saint Moulin 2003 : 4). Plus d'un siècle plus tard, les Congolais reproduisent toujours cette pratique et les cartes d'électeurs (principaux documents d'identité) mentionnent à la fois le lieu de naissance et les chefferie/secteur, territoire/ville, et province d'origine de chaque individu.

La notion d'origine a engendré celle d'originaire, un concept similaire à celui d'autochtone, par lequel les individus revendiquent un lien primordial

avec un territoire ou une province. En principe, être originaire d'où l'on réside ne confère aucun avantage ou droit particulier, et ne pas l'être n'implique aucune discrimination pour autant qu'on soit Congolais (un statut que de nombreux rwandophones des Kivus ont eu historiquement du mal à établir). Mais, dans la conscience collective, le statut d'originaire d'une province revêt toutefois une importance significative. Ceux dont la tribu est originaire d'une province réclament généralement une représentation accrue dans les organes ou institutions de la province (Gobbers 2017). En 1992, c'est à cause de leur statut de non-originares que des milliers de Kasaiens furent chassés du Katanga par l'administration provinciale de Gabriel Kyungu Wa Kumwanza (qui, en tant que Lubakat, se retrouve aujourd'hui lui-même non originaire dans sa ville de Lubumbashi).

La notion d'origine est, en effet, fortement associée à celle de représentativité. Comme nous y faisons référence en début de chapitre, l'article 90 de la Constitution congolaise stipule que « la composition du Gouvernement tient compte de la représentativité nationale » et l'article 23 de la loi de 2008 sur la décentralisation indique similairement que « la composition du gouvernement provincial tient compte de la représentativité provinciale [...] ». Alors que cette disposition est comprise au niveau national comme invitant une proportionnalité ethnique parmi les groupes existant au Congo dans les nominations de ministres, sa mise en œuvre au niveau des provinces nécessite d'abord une identification des groupes qui peuvent prétendre avoir droit à être représentés. D'où l'importance du statut d'originaire pour une tribu au niveau provincial. Les membres de celles qui ne bénéficient pas de ce statut pourront difficilement revendiquer l'accès aux positions officielles et aux ressources qui y sont associées.

Afin de prendre ces dynamiques en considération, nous avons répertorié toutes les tribus originaires par nouvelle et ancienne province. Il est, en effet, possible qu'une personne qui fut originaire de son ancienne province se retrouve non originaire de sa nouvelle province. Ceci serait le cas, par exemple, d'un originaire du Haut-Uele qui vivrait à Kisangani dans la Tshopo, deux provinces qui étaient auparavant des districts de la Province-Orientale.

Pour ce travail de codification des tribus et de leur statut d'originaire, nous avons fait largement appel aux principales sources ethnographiques telles que l'*Introduction à l'ethnographie du Congo* de Jan Vansina (1966), « Conscience nationale et identité ethnique » de Léon de Saint Moulin (2003), « Le mythe de Sisyphe : construction et déconstruction du territoire congolais » de Jean-Claude Bruneau (2015), les monographies dirigées par Jean Omasombo sur les nouvelles provinces du Musée royal de l'Afrique centrale de Belgique, *Ethnologue : Languages of Democratic Republic of Congo*, dirigé par Gary Simons et Charles Denig (2017), ainsi qu'aux

données fournies par la Cellule d'analyse des indicateurs de développement ([www.caid.cd](http://www.caid.cd))<sup>9</sup>.

Nous avons comparé les groupes mentionnés par ces auteurs et les cartes produites dans les ouvrages mentionnés avec les cartes des territoires et districts de la république tels que présentés dans l'*Atlas de l'organisation administrative de la République démocratique du Congo* de Léon de Saint Moulin et Jean-Luc Kalombo Tshibanda (2011) afin d'assigner les tribus par territoires et provinces et utiliser ensuite l'*Enquête 1-2-3* pour estimer leur poids démographique. Il va de soi que cet exercice reste empreint d'un certain degré d'incertitude et d'approximation et que ses résultats doivent être compris comme des estimations plutôt que des réalités absolues. Il est aussi clair que l'on puisse diverger sur les catégorisations et les groupes qui méritent ou non de figurer comme « tribus larges » et ceux qui sont ou non « originaires » de telle ou telle province. Non seulement l'ethnographie n'est pas une science exacte, mais les affiliations et identités tribales évoluent au gré des circonstances. Nous avons essayé d'être aussi objectifs et systématiques que possible et nous détaillons certains de nos choix dans la section suivante.

## 5. Ethnicité et politique

Les lecteurs pour qui les ethnies du Congo sont familières auront remarqué que le tableau 2 fait l'amalgame de groupes aux statuts différents. Certains groupes comme les Pêcheurs ou les Ngiri (Gens d'eau) ont une identité collective propre assez faible. D'autres groupes, comme les Balese-Komo, sont des agrégations de plusieurs groupes (dans ce cas-ci non seulement les Balese et les Komo, mais aussi les Budu, Lika et Nyari parmi d'autres) que les ethnographes suggèrent en raison de similarités culturelles, linguistiques, historiques ou de lignage. En général, nous avons maintenu ces catégories, dérivées principalement des travaux de Jan Vansina, particulièrement son *Introduction à l'ethnographie du Congo* (1966), lorsqu'il n'y avait pas d'indication que ces groupes avaient depuis développé entre eux des polarisations significatives ou lorsque leurs sous-composantes étaient trop petites. Lorsque de telles polarisations existent, que ce soit parce que les similitudes culturelles ou linguistiques se sont érodées au fil du temps ou que des divisions politiques ont surgi à la faveur d'événements plus récents, nous avons répertorié les groupes concernés séparément. Un des cas les plus évidents concerne les Luba, Lulua et Lubakat, qui trouvent tous trois leurs

origines historiques parmi un même groupe de Luba dans le Haut-Lomami, mais qui se trouvent largement en position de compétition les uns avec les autres aujourd'hui, à la suite de nombreux événements datant de l'esclavagisme, la colonisation et la politique postindépendance. Même leur langue a évolué avec le kiluba des Lubakat de plus en plus différencié du tshiluba des deux autres.

Finalement, nous avons aussi retenu comme groupes distincts ceux dont la catégorisation plus large confondait plutôt qu'elle n'éclairait la réalité. Ainsi, Vansina regroupe de nombreuses tribus du Haut-Katanga (tels les Sanga, Yeke, Lamba, Lemba, Nweshi...) dans la catégorie « groupe du Haut-Katanga ». Comme une telle catégorie n'est pas très utile, dans la mesure où le Haut-Katanga est désormais une province, nous avons maintenu ces groupes séparés les uns des autres, bien que certains soient de très petite taille. En tout état de cause, lorsque nécessaire, les tableaux spécifiques par provinces mentionnent les sous-groupes (« tribus propres ») principaux. En outre, un tableau complet de tous les groupes mentionnés dans chaque province avec leur représentation démographique ainsi qu'un tableau répertoriant tous les groupes originaires par territoire sont disponibles sur le site internet <https://pierre-englebert.com/data-codebooks/>

Il vaut sans doute la peine, cependant, de mettre en exergue quelques décisions méthodologiques difficiles. Nous n'avons pas inclus les Boma-Sakata parmi les Mongo car ils précèdent le peuplement mongo de la Cuvette centrale (de Saint Moulin 2003 :13). Nous avons séparé les Tetela-Kusu des autres Mongo, et nous avons inclus les Nkutshu parmi les Tetela, toujours à la suite des sources consultées. Dans la Tshopo, l'*Enquête 1-2-3* mentionne des Ngele, mais aucune source ethnographique ne les met dans la région (on trouve par contre des Ngele à l'extrême ouest de l'Ubangi). Toutefois les Ngegele, associés par la langue aux Mongo, se trouvent au Maniema voisin. Nous avons, dès lors, converti les réponses Ngele pour la Tshopo en Ngegele et nous les avons associés aux Mongo pour « tribu large ».

Le problème le plus sérieux fut de distinguer les Luba des Lubakat dans le Grand Katanga (provinces actuelles du Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba et Tanganyika). Les Lubakat représentent une évolution ethnique assez récente qui a commencé à se cristalliser politiquement avec la sécession du Katanga en 1960, à laquelle les élites lubakat du nord de la province étaient généralement opposées. Si un répondant du Grand Katanga mentionne sa tribu comme Lubakat, il n'y a pas de problème. Mais que faire si la réponse est Luba ? S'agit-il alors d'un Luba du Kasai ou d'un Lubakat ? La question est importante dans la mesure où il y a de nombreux migrants luba-Kasai au Katanga et ces deux groupes entretiennent des relations difficiles et se trouvent en rapports très différenciés avec le pouvoir central. En général nous avons pris les décisions suivantes :

<sup>9</sup> Nous avons aussi assidûment sondé nos collègues congolais, particulièrement Balthazar Ngoy Kimpulwa, Georges Kasongo Kalumba, Emmanuel Kasongo Mungongo, Claude Iguma Wakenge, Albert « Jolino » Malukisa et Alphonse Maindo, pour la patience desquels nous sommes reconnaissants (et que nous exonérons de toute erreur de notre part).

- dans le Haut-Katanga, ceux qui répondent « Luba », mais résident dans les territoires de Kasenga et Mitwaba (deux territoires qui contiennent des chefferies lubakat) sont considérés comme Lubakat ;
- pour les autres « Luba » du Haut-Katanga, nous avons eu recours à la variable « lieu de naissance » (M15). Si le lieu de naissance est « dans cette ville ou localité », nous avons codé le répondant comme Lubakat. Si la réponse est « autre », nous l'avons codé comme Luba. Ce n'est pas une solution idéale, dans la mesure où il y a des Luba-Kasaï qui sont nés au Katanga et où une Lubakat de Lubumbashi, par exemple, pourrait être née ailleurs au Haut-Katanga, mais cette approche nous a semblé offrir une meilleure estimation que ne rien faire. Il en résulte que 80 % de ceux qui répondent « Luba » sont codés comme Lubakat, et 20 % comme Luba-Kasaï ;
- dans le Haut-Lomami, les Luba résidant dans les territoires de Kaniama et Kabongo sont considérés Luba-Kasaï en raison de la proximité de ces territoires avec le Lomami (avec une large pluralité Luba-Kasaï) et de la position de Kaniama sur la route des migrations luba-Kasaï vers les zones minières du sud, les autres comme Lubakat ;
- au Lualaba, les Luba résidant dans les territoires de Lubudi et Mutshatsha, qui comptent aussi des chefferies lubakat, sont considérés comme Lubakat, les autres comme Luba-Kasaï ;
- au Tanganyika, où il y avait très peu de réponses « Luba », nous n'avons pas apporté de modifications.

Les Lubakat sont aussi difficiles à catégoriser relativement à leur statut d'originaire ou non de leur province de résidence. Nous avons considéré tout Lubakat du Haut-Lomami et du Tanganyika comme originaire de ces provinces. Au Haut-Katanga, suivant les suggestions de nos collègues congolais, nous n'avons considéré comme originaires que les Lubakat résidant dans les territoires de Kasenga et Mitwaba, ainsi que ceux qui s'identifient comme Lomotwa, un sous-groupe Lubakat qui n'existe qu'au Haut-Katanga. Les Lubakat et Luba qui ne sont ni Lomotwa ni résidant du Mitwaba ou de Kasenga sont considérés comme non-originaires. Cela inclut tous les Lubakat de Lubumbashi, bien que certains d'entre eux pourraient être originaires de Mitwaba ou Kasenga. Ces estimations doivent donc être comprises comme maximales. Au Lualaba, les Lubakat ne sont similairement considérés comme originaires que s'ils résident dans les territoires de Lubudi ou Mutshatsha, Kolwezi non inclus. La résidence est une piètre estimation de l'origine, mais elle était la seule disponible.

Pour les Luba et Lulua du Kasaï, et particulièrement de l'ancien Kasaï-Occidental, la difficulté vint de la propension des répondants à identifier leur sous-groupe ou clan plutôt que leur ethnie au sens large. Ainsi, de nombreuses observations identifient leur tribu comme Bakwa x ou Bena y,

c'est-à-dire, descendant du chef x ou originaire du village y. Ceux-ci peuvent être soit Luba, soit Lulua. Par exemple, les Bakwa Kalonji sont des Luba mais les Bakwa Nyambi sont des Lulua. Similairement, les Bena Mpuka sont des Luba mais les Bena Kasoko des Lulua. Ces identifications suggèrent ainsi qu'au niveau local il existe des différenciations plus pointues que les grandes catégories Luba-Lulua. Nous avons fait appel à de multiples sources pour différencier ces groupes, les plus importantes desquelles furent les volumes sur le Kasaï-Oriental et le Kasaï du Musée royal de l'Afrique centrale (Omasombo 2014 ; Omasombo 2017) et *Ethnologue* (2018).

## 6. Le Bandundu

En 2015, le Bandundu fut divisé en trois provinces : le Kwango au sud, le Kwilu au centre et le Mai-Ndombe au nord. Le Bandundu ne comprenait aucune tribu majoritaire. Les Yaka y étaient les plus nombreux, avec quelque 22 % de la population, suivis des Yanzi, Bun, Mbala et Mongo, tous autour des 10-11 %. Les Boma-Sakata comptaient 12,40 %, mais sont un groupe composite. L'absence de domination d'une ethnie se reflète dans la grande diversité ethnique de la province dont l'index d'hétérogénéité s'élevait à 0,88<sup>10</sup>.

**Tableau 3 : distribution ethnique : le Bandundu et ses nouvelles provinces (%)**

Tribu large	BANDUNDU	Kwango	Kwilu	Mai-Ndombe
<i>parmi lesquelles</i>				
<b>Boma-Sakata</b>	12,40	0,10	4,30	<b>40,10</b>
<i>Boma</i>	4,20	0,00	1,80	12,80
<i>Mpe</i>	1,30	0,00	0,30	4,40
<i>Nunu</i>	0,40	0,00	0,00	1,50
<i>Sakata</i>	6,50	0,10	2,10	21,40
<b>Bun</b>	10,00	0,30	<b>21,70</b>	0,20
<i>Dzing</i>	1,30	0,00	2,80	0,30
<i>Lunda</i>	0,90	2,90	0,30	0,00
<i>Mbala</i>	10,40	4,60	19,10	1,40
<b>Mongo</b>	10,30	0,00	0,90	<b>37,90</b>

<sup>10</sup> Nous mesurons l'hétérogénéité par la formule d'Herfindahl ( $1 - \sum n_i^2$ ) où  $n_i$  représente le pourcentage de la population du groupe  $i$ . La formule produit un chiffre entre 0 et 1 qui peut être interprété comme la probabilité que deux individus sélectionnés au hasard appartiennent à des groupes ethniques différents.



Tribu large	BANDUNDU	Kwango	Kwilu	Mai-Ndombe
Mputu	1,00	0,00	2,30	0,00
Ngiri	1,20	0,00	0,80	2,00
<i>Mabembe</i>	0,90	0,00	1,90	0,00
Pende	5,60	0,60	11,70	0,10
<i>Kwese</i>	4,20	0,20	9,10	0,00
Pygmées	1,60	0,00	1,60	3,50
Teke	3,30	0,10	1,70	9,80
Tshokwe	3,10	10,70	0,10	0,20
<b>Yaka</b>	<b>22,40</b>	<b>77,40</b>	1,00	0,10
<i>Holo</i>	0,60	2,20	0,00	0,00
<i>Pelende</i>	2,30	8,30	0,00	0,00
<i>Suku</i>	6,10	20,20	0,80	0,00
<b>Yanzi</b>	10,90	0,80	<b>22,60</b>	1,30
Autres	5,50	1,80	7,90	5,20
Marge d'erreur maximale (±)	0,9 %	1,7 %	1,4 %	1,8 %
Population (million)	8,40	2,20	4,50	1,70
Index d'hétérogénéité	0,88	0,39	0,85	0,68
% non-originares				
avant découpage	4,50	2,20	7,00	2,60
après découpage	7,90	4,50	10,50	6,90

**Note :** les totaux peuvent différer de 100 % en raison des arrondissements. Les tribus majoritaires ou principales dans au moins une province, ancienne ou nouvelle, sont indiquées en caractères gras.

Parmi les nouvelles provinces issues du Bandundu, le Kwilu est la plus hétérogène (et la plus peuplée) et ne bénéficie pas non plus d'une tribu majoritaire. Les deux groupes les plus nombreux y sont les Bun et les Yanzi, avec environ 22 % chacun. Toutefois, vu la marge d'erreur, il est impossible de dire qui de ces deux groupes est le plus nombreux. Mais il est à noter que ces deux tribus sont culturellement proches. Vansina (1966) les unit dans la même catégorie de Yans-Mbun. Dans ce cas-là, elles approchent une majorité et se retrouvent en tout état de cause beaucoup plus larges que le groupe suivant, les Mbala.

En contraste, le Kwango, sensiblement plus petit, devient essentiellement une province yaka avec plus de 77 % de la population, alors qu'ils représentaient à peine plus d'un cinquième du Bandundu. Nous incluons les Suku parmi les Yaka, conformément à Vansina (1966). Sans les Suku, les autres Yaka (Yaka propres, Pelende et Holo), totalisent 57 % de la province, encore une solide majorité.

Alors que les populations du Kwango et du Kwilu restent relativement similaires ou proches les unes des autres, elles changent significativement au Mai-Ndombe, plus septentrional et qui chevauche déjà la Cuvette centrale et le pays mongo. Ces derniers y représentent 38 %, de peu derrière les 40 % des Boma-Sakata (les Boma propres sont 13 %, les Sakata 21 %).

Chacune des nouvelles provinces issues du Bandundu est ethniquement moins hétérogène que le Bandundu. Toutefois, le Kwilu en reste très proche, avec 0,85. C'est le Kwango pour lequel le découpage apporte la plus grande homogénéisation, avec une réduction de sa diversité ethnique à seulement 0,39. Il est important de noter que dans un cas pareil, l'ascendance d'un groupe (comme les Yaka) à la domination provinciale réduit les opportunités de représentation des autres groupes par rapport aux distributions plus hétérogènes (voir Englebert *et al.* 2018 pour une analyse de cette question).

Le nombre de non-originares augmente sensiblement dans chacune des nouvelles provinces et particulièrement, en termes absolus, dans le Kwilu, qui se trouve à la croisée des chemins et dont la capitale, Kikwit, est la plus grande agglomération (les provinces plus urbanisées attirent en général plus de non-originares). Bien que les augmentations soient moindres au Kwango et au Mai-Ndombe, les estimations de non-originares font toutefois plus que doubler dans ces deux provinces, suggérant la plus grande vulnérabilité politique de ces citoyens par rapport à la période avant 2015.

## 7. L'Équateur

L'ancienne province de l'Équateur recouvrait une grande partie de la Cuvette centrale ainsi que les régions septentrionales de l'Ubangi qui font frontières avec la République centrafricaine. C'est la seule province à avoir été découpée en cinq (le maximum est quatre pour les autres provinces). Par son étendue, c'était une province qui comprenait plusieurs groupes ethniques importants au niveau national, tels que les Mongo et Ngombe de la cuvette, mais aussi les Ngbaka et Ngbandi (la tribu du président Mobutu) du grand nord. Ensemble, ces quatre groupes constituaient plus de 70 % de la province. Les Mongo y étaient les plus nombreux, avec près d'un quart de la population, et ils y ont toujours eu une grande influence politique, depuis l'entrée au gouvernement de Justin Bomboko en 1960. Toutefois les Mongo souffraient politiquement de leur manque de majorité et ils avaient été à l'origine, en 1962, de la création de la province de la Cuvette centrale, où

ils étaient majoritaires, mais qui ne dura que jusqu'à la recentralisation par Mobutu en 1965.

**Tableau 4 : distribution ethnique : l'Équateur et ses nouvelles provinces (%)**

Tribu large	ÉQUATEUR	Équateur	Mongala	Nord-Ubangi	Sud-Ubangi	Tshuapa
<i>parmi lesquelles</i>						
Banda	6,00	0,00	0,00	10,10	18,20	0,00
Mbanza	2,80	0,00	0,00	2,60	10,70	0,00
Mono	2,60	0,00	0,00	6,90	5,20	0,00
<b>Binza</b>	7,90	0,60	<b>37,70</b>	1,30	0,50	4,40
Angba	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	4,40
Mbudja	7,20	0,60	37,70	1,30	0,40	0,00
Lugbara	0,50	2,20	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mongo</b>	<b>24,10</b>	27,70	14,20	0,30	1,60	<b>92,40</b>
Ngbaka	15,90	0,50	0,40	19,90	<b>54,00</b>	0,00
Ngbandi	15,70	0,00	0,50	<b>59,90</b>	11,60	0,00
Ngiri	3,60	13,00	0,00	0,10	2,30	0,20
Libinja	2,20	9,10	0,00	0,00	0,20	0,00
Mwe	0,40	1,70	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Ngombe</b>	16,30	<b>30,60</b>	<b>39,20</b>	5,30	4,60	0,30
Pêcheurs	1,70	1,80	4,20	0,10	2,40	0,40
Lokele	1,10	1,80	3,80	0,10	0,10	0,00
Motembo	0,50	0,00	0,00	0,00	2,30	0,00
Pygmées	1,00	4,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Teke	2,40	10,00	0,10	0,00	0,10	0,00
Nunu	2,40	10,00	0,10	0,00	0,10	0,00
Yaka	0,20	0,90	0,20	0,00	0,00	0,00
Autres	4,70	8,60	3,50	3,00	4,70	2,30
Marge d'erreur maximale (±)	0,7 %	1,4 %	1,7 %	1,5 %	1,5 %	1,8 %
Population (million)	10,30	2,20	2,30	1,40	2,60	1,90
Index d'hétérogénéité	0,85	0,80	0,68	0,59	0,66	0,14

Tribu large	ÉQUATEUR	Équateur	Mongala	Nord-Ubangi	Sud-Ubangi	Tshuapa
% non-originares avant découpage	3,20	5,80	1,10	1,10	2,30	6,20
après découpage	5,30	9,60	2,70	2,90	4,40	6,70

**Note** : les totaux peuvent différer de 100 % en raison des arrondissements. Les tribus majoritaires ou principales dans au moins une province, ancienne ou nouvelle, sont indiquées en caractères gras.

Le découpage de 2015 donna aux Mongo une nouvelle opportunité d'avoir leur propre province, car ils forment désormais 92 % de la population de la Tshuapa. Mais il s'agit peut-être d'un cadeau empoisonné, dans la mesure où la Tshuapa est la province la plus pauvre de l'ancien Équateur. Sans ressources minières ou commerciales significatives, et donc sans grands revenus pour la province, les gens y vivent d'agriculture, de pêche, des produits de la forêt, et de quelques plantations de palme, cacao et caoutchouc.

C'est la nouvelle province de l'Équateur qui hérite de l'ancienne capitale Mbandaka et de ses meilleurs moyens de communication et infrastructures. Bien que les Mongo y soient presque 28 % de la population, ils se retrouvent derrière les Ngombe (31 %), avec lesquels ils entretiennent des relations difficiles. Les Nunu et les Libinja (des Gens d'eau ou Ngiri) y forment les principales minorités. C'est aussi dans cette province que l'on retrouve un des groupes principaux de Pygmées Twa du pays avec quelque 4 % de la population.

Les Ngombe sont aussi le groupe principal de la Mongala voisine (39 %), devançant de peu les Mbudja (37,7 %), un sous-groupe binza. Les Mongo y sont encore 14 %.

Les Ngbandi sont majoritaires au Nord-Ubangi tandis que les Ngbaka le sont au Sud-Ubangi. Chacun de ces deux groupes constitue aussi une minorité substantielle dans l'autre province, ainsi que les Banda. Nous sommes trop au nord ici pour rencontrer des Mongo en nombre significatif, tandis que les Ngombe y restent une petite minorité.

Alors que l'ancien Équateur était pluriel, trois des nouvelles provinces qui en sont issues ont des majorités ethniques tandis que, dans les deux autres, un groupe unique (les Ngombe) devient dominant. L'hétérogénéité ethnique diminue donc fortement dans les trois premières (tombant de 0,85 à 0,14 pour la Tshuapa) et de façon moindre dans les deux autres. Le nouvel Équateur, avec Mbandaka qui attire des gens de toute la province, reste

presque aussi hétérogène que l'ancien. Mais il observe une augmentation sensible du nombre de non-originares, de 5,8 à 9,6 %, toujours en fonction de l'attrait de la ville.

## 8. La Province-Orientale

De toutes les provinces, anciennes ou nouvelles, c'est la Province-Orientale qui était la plus ethniquement hétérogène, avec un index de 0,94. Aucun groupe n'y atteignait les 10 % de la population, les plus nombreux étant eux-mêmes des groupes composites comme les Topoke (9,7 %), les Zande et Zandésés (9,7 %), les Lugbara (9,3 %) ou encore les Mangbetu (8,5 %). C'est aussi la seule province à ne pas avoir engendré de nouvelle province à majorité ethnique. Certes, chaque nouvelle province retrouve un ou deux groupes à pluralité dominante, mais aucun d'entre eux ne dépasse les 30 % de sa province.

**Tableau 5 : distribution ethnique : la Province-Orientale et ses nouvelles provinces (%)**

Tribu large	PROVINCE-ORIENTALE	Bas-Uele	Haut-Uele	Ituri	Tshopo
<i>parmi lesquelles</i>					
Alur	5,40	0,50	0,00	22,30	0,00
Boa	2,46	10,30	1,00	0,20	0,30
Balese-Komo	5,30	0,80	19,30	3,00	1,40
<i>Budu</i>	4,10	0,00	18,80	0,70	0,23
Banda	0,60	0,00	0,00	0,10	1,70
Binza	6,00	24,70	0,20	0,00	2,50
<i>Binja/Benja</i>	3,50	17,10	0,00	0,00	0,00
<i>Mbudja</i>	1,80	7,10	0,00	0,00	0,80
Hema	0,70	0,40	0,00	2,70	0,00
Kongo	1,10	1,20	0,10	0,30	2,10
Lendu	6,10	0,50	0,10	<b>25,50</b>	0,00
Lengola	3,90	0,00	0,00	0,00	10,70
Luba	0,50	0,20	0,10	0,80	0,50
<b>Lugbara</b>	<b>9,30</b>	0,60	<b>25,70</b>	16,50	0,30
<i>Logo</i>	5,50	0,60	24,40	1,60	0,30
Mamvu-Mangutu	2,00	0,00	10,00	0,00	0,00
<b>Mangbetu</b>	<b>8,50</b>	16,70	<b>24,40</b>	0,20	0,40
<i>Makere</i>	4,70	15,00	7,50	0,00	0,32

Tribu large	PROVINCE-ORIENTALE	Bas-Uele	Haut-Uele	Ituri	Tshopo
Mba	4,30	0,00	0,00	0,00	12,00
Mongo	4,10	1,00	0,00	0,20	10,70
Nande	4,90	2,70	0,20	17,90	0,30
Ngbandi	0,70	2,90	0,20	0,00	0,30
Ngiri	0,41	0,00	0,00	0,38	0,89
Pêcheurs	5,10	1,00	0,30	0,00	13,40
<i>Lokele</i>	3,60	0,20	0,24	0,00	9,70
<i>So (Soko)</i>	1,00	0,00	0,10	0,00	2,30
<i>Wagenya</i>	0,50	0,20	0,00	0,00	1,30
Tetela-Kusu	0,70	0,20	0,10	0,20	1,60
<b>Topoke</b>	<b>9,70</b>	0,00	0,00	0,10	<b>26,80</b>
<i>Mbesa</i>	1,10	0,00	0,00	0,00	3,00
<i>Olombo</i>	3,30	0,00	0,00	0,00	9,20
Vira	0,70	0,00	0,00	0,00	2,00
<b>Zande et Zandésés</b>	<b>9,70</b>	<b>28,10</b>	16,30	0,40	0,50
Autres	7,89	8,20	2,00	9,22	11,61
Marge d'erreur maximale (±)	0,9 %	2 %	2 %	1,8 %	1,5 %
Population (million)	10,80	1,20	1,70	5,10	2,90
Index d'hétérogénéité	0,94	0,82	0,80	0,82	0,87
% non-originares					
avant découpage	15,30	7,70	1,10	23,90	22,70
après découpage	19,60	20,10	3,80	25,20	25,30

**Note** : les totaux peuvent différer de 100 % en raison des arrondissements. Les tribus majoritaires ou principales dans au moins une province, ancienne ou nouvelle, sont indiquées en caractères gras.

Les Bas-Uele et Haut-Uele, qui avoisinent la Centrafrique et le Sud-Soudan, comptent, comme les Ubangi, de nombreuses populations non bantou. Ce sont les Zande, parmi lesquels nous incluons les Abandiya, Abarambo, Amadi, Avungara, Bangba, Bari, Kare, Mundu et Sere-Baka, qui dominent au Bas-Uele avec 28 %, alors que plus au sud on trouve des Binza (presque 25 %, Binja et Mbudja confondus). Considérablement moins nombreux, les Mangbetu (16,7 %) et les Boa (10,3 %) finissent le carré des groupes principaux.

Les Zande restent nombreux dans le Haut-Uele (16,7 %), mais ils s'y retrouvent toutefois derrière les Mangbetu, qui ont eu de nombreuses interactions historiques avec eux, et les Lugbara, qu'on retrouve plus à l'est, aux confins du Sud-Soudan et de l'Ouganda, qui sont statistiquement indistinguables avec environ 25 % chacun. Les Balese-Komo, et principalement les Budu parmi eux, représentent 19 % de la population de la province.

En Ituri, les Lendu dominent démographiquement, avec 25 % de la population, malgré leurs conflits récurrents avec les Hema, beaucoup moins nombreux (2,7 %), une relation similaire à celle qui existe entre les Hutu et Tutsi et assez commune dans les royaumes interlacustres. Les Alur, un autre peuple nilotique proche de l'Ouganda, sont 22 % de la population. Les Nande du Nord-Kivu voisin se retrouvent ici en assez grand nombre (18 %) et leur influence économique liée au commerce transfrontalier en a fait des sympathisants du découpage.

Finalement, la Tshopo, et sa grande capitale Kisangani, un pôle d'attraction, reste la province la plus diverse de l'ancienne Province-Orientale, avec un index de 0,87. Les Topoke y sont presque 27 %, mais ceux-ci se répartissent en Topoke propres, Mbesa et Olombo. À part cela, les Lengola, Mba, Mongo et Pêcheurs (principalement des Lokele, Soko et les Wagenya connus pour leur pêche par nasse) ont chacun entre 10 et 12 %.

Les provinces de l'ancienne Province-Orientale connaissent aussi une augmentation significative des populations non originaires, qui intervient sur une base déjà élevée (de 15,3 à 19,6 % en prenant l'ancienne province comme unité). En chiffres absolus, c'est la Tshopo qui voit une grande augmentation des non-originaires à cause des migrations vers Kisangani. Mais en termes relatifs ce sont les deux Uele, et particulièrement le Bas-Uele, dont la population non originaire saute de 7,7 à 20,1 %, en raison du fait que les Alur, Balese-Komo, Hema, Logo, Mbudja, Soko, et quelques autres originaires de la grande province ne sont pas considérés autochtones du Bas-Uele, mais restent nombreux parmi ceux qui y sont attirés par les opportunités d'exploitation minière artisanale (principalement l'or et les diamants). Bien qu'ils ne soient pas inclus dans le sondage, qui est limité aux Congolais, il y a aussi un nombre significatif d'éleveurs mbororo de Centrafrique et du Soudan dans les Uele, qui augmentent le nombre effectif de non-originaires.

## 9. Le Katanga

L'ancien Katanga est une des provinces les plus affectées par le découpage, que beaucoup de Katangais appellent démembrement. Il y est souvent suggéré que la mise en œuvre du découpage en 2015 avait entre autres buts de fragiliser le gouverneur du Grand Katanga, Moïse Katumbi, devenu opposant. Comme dans l'Équateur, la partition du Katanga a produit des résultats différenciés, certaines provinces devenant homogènes et d'autres acquérant une diversité accrue.

**Tableau 6 : distribution ethnique : le Katanga et ses nouvelles provinces (%)**

Tribu large	KATANGA	Haut-Katanga	Haut-Lomami	Lualaba	Tanganyika
Bangubangu	0,20	0,40	0,0	0,00	0,10
Bemba	7,00	14,60	0,20	1,20	0,30
Hemba	5,30	8,20	0,30	0,80	9,10
Kanyok	1,30	0,80	4,70	0,60	0,00
Kaonde	1,70	3,00	0,10	1,30	0,00
Kongo	0,60	1,00	0,40	0,20	0,00
Lamba	1,00	2,20	0,00	0,10	0,00
Lega	0,20	0,30	0,00	0,30	0,20
Luba	5,80	5,60	4,00	10,10	1,80
<b>Lubakat</b>	<b>33,00</b>	<b>26,00</b>	<b>79,50</b>	2,10	<b>47,10</b>
Lulua	1,90	3,70	0,90	0,20	0,00
<b>Lunda</b>	10,80	6,00	1,80	<b>34,60</b>	0,00
Lwena	0,40	0,20	0,00	1,30	0,00
Mbagani	0,30	0,00	0,00	0,00	2,10
Mongo	0,70	0,90	1,40	0,40	0,00
Ndembo	2,30	0,90	0,00	8,30	0,00
Sanga-Yeke	8,80	10,50	0,30	17,50	0,00
Songye	0,70	1,10	0,40	0,30	0,20
Tabwa-Tumbwe	6,20	1,50	0,00	0,20	37,90
Tetela-Kusu	0,50	1,10	0,00	0,00	0,00
Tshokwe	5,70	3,40	1,20	17,40	0,00
Autres	5,60	8,60	4,70	3,10	1,20
Marge d'erreur maximale (±)	0,7 %	1,1 %	1,7 %	1,5 %	1,9 %
Population (million)	13,50	5,20	3,50	2,00	1,70
Index d'hétérogénéité	0,85	0,88	0,36	0,80	0,63
% non-originaires					
avant découpage	13,30	18,00	9,00	2,00	4,70
après découpage	32,90	58,00	11,60	17,50	4,70

**Note** : les totaux peuvent différer de 100 % en raison des arrondissements. Les tribus majoritaires ou principales dans au moins une province, ancienne ou nouvelle, sont indiquées en caractères gras.

Les Lubakat subissent ici des effets ambigus. Alors qu'ils dominaient historiquement le Grand Katanga avec 33 % de sa population, loin devant le second groupe, les Lunda, qui en avaient 11 %, les Lubakat sont maintenant fortement majoritaires au Haut-Lomami (80 %), presque majoritaires au Tanganyika (47 %), et restent le premier groupe au Haut-Katanga (26 %). Cette expansion de leur domination masque pourtant une situation difficile que beaucoup de Lubakat perçoivent comme une détérioration, ce qui explique le manque d'enthousiasme de leur support pour Joseph Kabila, lui-même Lubakat par son grand-père paternel<sup>11</sup>. En effet, le Haut-Lomami qu'ils contrôlent est une province pauvre, dépourvue des ressources minières qui sont concentrées dans le Lualaba et le Haut-Katanga, et souffrant d'enclavement en raison de l'état pitoyable du rail et de la route nationale numéro 1 qui est à peine praticable dans la province. Bien que moins enclavé, le Tanganyika est aussi plus pauvre que le sud et les Lubakat doivent y compter avec les Tabwa (38 %) et les Hembra (9 %). Finalement, dans le Haut-Katanga et au Lualaba, les Lubakat sont en majorité considérés comme non-originares, alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant, ce qui les affaiblit considérablement.

Les Lunda deviennent le groupe dominant, mais non majoritaire, au riche Lualaba (35 %), mais les chiffres demandent ici une interprétation particulière. Avec les Tshokwe, les Ndembo, les Lwena et les Minungu (ces derniers sont trop peu nombreux pour figurer dans notre tableau), les Lunda constituent un groupe culturellement homogène, qu'ils dominent, et dont le « Groupe des cinq Tshota » est actuellement l'émanation politique. Ensemble, les tribus tshota constituent une majorité d'environ 60 % de la province. Les Sanga (18 %) dominent dans le territoire de Lubudi (60 %), sont aussi nombreux dans celui de Mutshatsha (28 %) et se considèrent comme originaires dans la ville de Kolwezi (où ils ne sont pourtant que 7 %).

Seul le Haut-Katanga se retrouve sans tribu démographiquement dominante, en partie à cause du poids de sa capitale Lubumbashi qui est très hétérogène et contient de nombreuses populations non originaires, y compris des Kasaiens comme les Luba et Songye, qui forment presque 7 % de la province. Comme indiqué, les Lubakat (26 %) souffrent ici de n'être pas considérés originaires. Ce sont les Bemba (15 %) et les Sanga (10 %) qui sont « fils du pays ».

Il importe de noter ici que les données sur le Tanganyika n'incluent que 0,2 % de Pygmées (ou Twa). Cette faible représentation semble indiquer un biais dans l'estimation. On sait, en effet, que les conflits entre Pygmées et Luba « bantus » ont fait de nombreuses victimes ces dernières années. Bien

<sup>11</sup> Joseph Kabila est aussi Lunda par sa grand-mère paternelle, et Bangubangu du Maniema par sa mère.

que certaines estimations de la population pygmée dans la région, tels les 320 930 individus suggérés par la Banque mondiale (2009 : 88), soit 19 % de la province, semblent exagérées, il n'en reste pas moins que les chiffres de l'*Enquête 1-2-3* sur cette province doivent probablement être appréhendés avec plus de prudence qu'ailleurs.

## 10. Le Kasai-Oriental

Bien que les Luba dominassent l'ancien Kasai-Oriental (44 %), ils n'y étaient pas majoritaires. Les Songye, proches des Luba culturellement, mais pas toujours politiquement, y représentaient 14 %, et les Tetela (de Patrice Lumumba) quelque 19 %.

**Tableau 7 : distribution ethnique : le Kasai-Oriental et ses nouvelles provinces (%)**

Tribu large	KASAI-ORIENTAL	Kasai-Oriental	Lomami	Sankuru
Kanyok	5,20	0,64	13,20	0,00
Kete	4,00	0,00	10,80	0,00
Kongo	0,30	0,11	0,60	0,00
Kuba	0,40	0,00	0,40	1,00
<b>Luba</b>	<b>43,50</b>	<b>81,70</b>	<b>34,10</b>	1,10
Lubakat	0,70	1,40	0,50	0,00
Lulua	2,20	4,40	1,10	0,50
Luntu	0,90	1,00	0,80	0,90
Mongo	3,20	0,10	0,20	12,00
Mputu	1,20	0,00	0,00	4,60
<b>Songye</b>	14,00	0,40	<b>35,50</b>	2,80
<b>Tetela-Kusu</b>	19,40	0,10	0,13	<b>76,10</b>
Autres	5,00	10,15	2,67	1,00
Marge d'erreur maximale (±)	0,9 %	1,5 %	1,5 %	1,8 %
Population (million)	10,00	5,40	2,80	1,80
Index d'hétérogénéité	0,75	0,33	0,73	0,40
% non-originares				
avant découpage	4,00	5,40	3,70	2,80
après découpage	5,60	7,70	5,30	3,30

**Note** : les totaux peuvent différer de 100 % en raison des arrondissements. Les tribus majoritaires ou principales dans au moins une province, ancienne ou nouvelle, sont indiquées en caractères gras.

Depuis le découpage, les Luba (82 %) ont hérité de leur propre province avec le nouveau Kasai-Oriental qui recouvre Mbuji-Mayi et les territoires environnants. Bien que de petite taille, cette province contient plus de la moitié de la population de l'ancienne province et regorge de diamants (même si leur exploitation industrielle est largement à l'arrêt).

Au nord, le Sankuru devient aussi province homogène, sous hégémonie tetela (76 %). D'autres Mongo (12 %) y constituent le deuxième et dernier groupe significatif. Les Luba et groupes associés ne sont pas en vue ici. La situation est bien plus confuse à la Lomami où les Songye (36 %), les Luba (35 %), les Kanyok (13 %) et les Kete (11 %) sont en concurrence.

## 11. Le Kasai-Occidental

L'ancien Kasai-Occidental était déjà pays luluwa. Ce groupe, dérivé des Luba, y avait probablement plus de 50 % de la population, loin devant les Kete (11 %), les Kuba (10 %) et les Tetela (9 %). Avec le découpage, les Luluwa accroissent leur prépondérance dans la nouvelle province du Kasai-Central, où ils sont désormais 75 %, avec les Kete (11 %) et les Luntu (9 %, aussi associés aux Luba) comme seuls autres groupes d'envergure. Au Kasai, par contre, c'est la diversité qui prévaut. Les Luluwa n'y sont que 27 %. Les Kuba (principalement Shilele) y représentent 20 %, les Tetela 17 % et les Kete 10 %.

**Tableau 8 : distribution ethnique : le Kasai-Occidental et ses nouvelles provinces (%)**

Tribu large	KASAI- OCCIDENTAL	Kasai	Kasai- Central
<i>parmi lesquelles</i>			
Binji	1,33	2,30	0,30
Kete	10,70	9,90	11,40
Kuba	10,40	20,40	0,20
<i>Shilele</i>	6,70	13,10	0,20
<i>Wongo</i>	0,00	0,10	0,00
Luba	3,10	4,90	1,20
<b>Luluwa</b>	<b>50,70</b>	<b>26,90</b>	<b>75,10</b>
Luntu	4,90	0,60	9,20
Mongo	0,70	1,10	0,40
Pende	2,20	4,30	0,00
Pygmées	1,70	3,40	0,00

Tribu large	KASAI- OCCIDENTAL	Kasai	Kasai- Central
Tetela-Kusu	8,90	17,20	0,50
Tshioko	1,80	3,50	0,00
Tshokwe	0,70	1,30	0,00
Autres	2,90	4,20	1,70
Marge d'erreur maximale (±)	1 %	1,5 %	1,5 %
Population (million)	8,20	4,10	4,10
Index d'hétérogénéité	0,71	0,84	0,41
% non-originares			
avant découpage	2,30	3,80	0,80
après découpage	2,60	4,00	1,20

**Note :** les totaux peuvent différer de 100 % en raison des arrondissements. Les tribus majoritaires ou principales dans au moins une province, ancienne ou nouvelle, sont indiquées en caractères gras.

## 12. Les Kivus et le Maniema

Nous finissons par les provinces non découpées. Au Nord-Kivu, les Nande dominent avec 57 %, loin devant les rwandophones (15 %). Le Sud-Kivu est un peu moins homogène, avec comme groupes principaux les Shi (34 %), les Lega (27 %), les Bembe (14 %) et les Fulero (12 %). Au Maniema, ce sont les Lega qui sont les plus nombreux (31 %), suivis des Tetela (surtout en version Kusu, avec 21 %) et des Luba (20 %).

**Tableau 9 : distribution ethnique : les Kivus et le Maniema (%)**

Tribu large	NORD-KIVU	SUD-KIVU	MANIEMA
Balese-Komo	2,40	0,00	5,90
Bangubangu	0,20	0,80	3,80
Bembe	0,20	13,70	1,70
Binja (du Maniema)	0,00	0,00	2,40
Fulero	0,00	11,80	0,10
Havu	1,30	6,50	0,00
Hemba	0,00	0,00	0,30

Tribu large	NORD-KIVU	SUD-KIVU	MANIEMA
Hunde	5,50	0,20	0,00
Hutu-Tutsi	14,60	0,40	0,00
Kongo	2,30	0,20	0,40
<b>Lega</b>	1,20	26,50	<b>31,10</b>
Lengola	0,00	0,00	1,70
Luba	0,60	0,30	19,50
Mongo	0,00	0,20	4,80
<b>Nande</b>	<b>57,20</b>	0,40	0,70
Pêcheurs	0,00	0,10	3,20
<b>Shi</b>	4,00	<b>33,90</b>	0,20
Tembo	0,30	1,40	0,00
Tetela-Kusu	0,40	0,30	20,70
Vira	0,00	1,10	0,00
Autres	9,80	2,20	3,50
Marge d'erreur maximale (±)	1,3 %	1,4 %	1,6 %
Population (million)	7,70	6,20	2,30
Index d'hétérogénéité	0,65	0,78	0,81
% non-originares	11,50	2,80	4,00

### 13. Kinshasa, le Kongo-Central et la RDC

Capitale gigantesque du pays, Kinshasa se rapproche du Congo tout entier par sa diversité ethnique (avec un index de 0,9 comparé à 0,97 au niveau national). À part les Teke (2 %), personne n'en est originaire, bien que les Kongo (28 %) en soient proches. Les groupes du Bandundu voisin sont aussi présents tels que les Yaka (6 %), les Yanzi (3 %), les Bun (1 %) et les Mbala (5 %). On y retrouve aussi beaucoup de Luba (10 %) et Lulua (4 %), qui migrent à travers le pays à la recherche des opportunités économiques, et des Mongo (5 %).

Le Kongo-Central offre un contraste marqué avec la capitale. Les Kongo sont la seule ethnie qui donne son nom à une province, avec 94 % de sa population. Ils sont toutefois constitués d'un grand nombre de sous-groupes (tels que les Ntandu, Yombe, Manyanga, Woyo, Mboma ou Besingombe) mais ces différences régionales n'empêchent pas une grande unité culturelle

et politique. Comme la province, la seule avec accès à la mer, est aussi riche, les Kongo bénéficient d'une ressource institutionnelle considérable.

**Tableau 10 : distribution ethnique : Kinshasa, Kongo-Central et RDC (%)**

Tribu large	Kinshasa	Kongo-Central	RDC
Balese Komo	0,30	0,00	1,00
Banda	0,00	0,00	1,10
Bemba	0,10	0,00	1,20
Bembe	0,10	0,00	0,70
Binza	1,40	0,00	2,20
Boma-Sakata	2,10	0,30	1,50
Bun	0,90	0,10	1,10
Hemba	0,50	0,10	1,00
Hutu-Tutsi	0,30	0,00	0,90
Kanyok	0,10	0,00	0,80
<b>Kongo</b>	<b>27,80</b>	<b>93,60</b>	6,90
Kuba	0,30	0,00	1,00
Lega	0,80	0,10	2,40
Lendu	0,00	0,00	0,70
Lengola	0,40	0,00	0,50
Luba	9,30	1,00	7,70
Lubakat	0,90	0,00	5,60
Lugbara	0,30	0,00	1,20
Lulua	3,90	0,00	5,00
Lunda	1,40	0,10	2,00
Luntu	0,40	0,00	0,60
Mangbetu	0,20	0,00	1,00
Mbala	4,80	0,10	1,50
Mongo	5,40	0,30	6,90
Nande	0,40	0,00	3,70
Ndembo	0,40	0,00	0,40
Ngbaka	0,40	0,10	2,80
Ngbandi	0,70	0,40	2,90
Ngiri	3,00	0,00	1,10
Ngombe	1,80	0,70	3,10

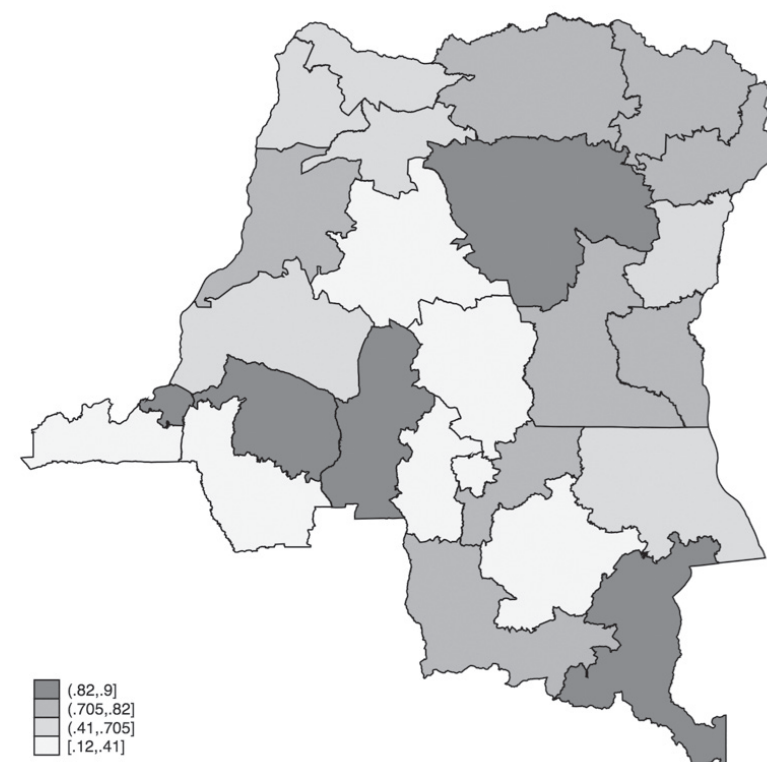
Tribu large	Kinshasa	Kongo-Central	RDC
Nyanga	3,20	0,00	0,30
Pêcheurs	1,20	0,10	1,10
Pende	1,20	0,10	0,90
Pygmées	2,10	0,00	0,70
Sanga	0,10	0,00	1,40
Shi	0,50	0,00	1,70
Songye	0,90	0,00	1,80
Tabwa-Tumbwe	0,00	0,00	1,00
Teke	2,20	0,00	1,00
Tetela-Kusu	2,20	0,20	4,00
Topoke	0,30	0,00	1,20
Tshokwe	0,20	0,10	1,30
Yaka	6,40	0,30	2,90
Yanzi	3,00	0,10	1,40
Zande	0,20	0,00	1,00
Autres	7,90	2,20	9,80
Marge d'erreur maximale (±)	1 %	1,5 %	0,3 %
Population (million)	8,30	3,50	89,20
Index d'hétérogénéité	0,90	0,12	0,97
% non-originaires			
avant découpage	97,80	5,00	15,80
après découpage	N.A.	N.A.	20,30

Au niveau national, le Congo reste une mosaïque ethnique sans groupe dominant. Les groupes qui font 3 % de la population nationale au moins (d'après nos estimations, aucun n'arrive à 8 %) sont les Luba (7,7), les Kongo (6,9), les Mongo (6,9), les Lubakat (5,6), les Lulua (5,0), les Tetela (4,0), les Nande (3,7), et les Ngombe (3,1). D'un point de vue statistique, les Ngbandi (2,9), Yaka (2,9) et Ngbaka (2,8) ne sont pas significativement sous les 3 %. Il vaut la peine de noter que tous ces groupes bénéficient aussi désormais de « leur » province, une évolution intéressante du système politique congolais depuis le découpage, qui rappelle la première moitié des années 1960.

#### 14. Variations d'hétérogénéité ethnique par province

Si l'on compare province par province à travers le territoire national, comme nous le faisons avec la carte 1 (où les provinces en gris clair sont les plus homogènes et les provinces en gris foncé les plus diverses), on peut observer l'homogénéité relative qui prime dans certaines provinces intérieures agricoles (comme le Haut-Lomami, le Kasai-Central, le Sankuru, et la Tshuapa) où il y a peu de migrations, ainsi qu'au Kwango, au Kasai-Oriental et au Kongo-Central (qui n'est pas hospitalier aux non-originaires). En contraste, à part Mbuji-Mayi qui est économiquement déprimée depuis l'effondrement de la compagnie diamantaire MIBA, les grandes villes attirent beaucoup de migrants et encouragent la diversité dans leur province. Ainsi en est-il de la Tshopo (Kisangani), du Haut-Katanga (Lubumbashi), du Kasai (Kananga), et de Kinshasa. Le Kwilu a bien Kikwit, mais sa diversité tient sans doute davantage de sa position intermédiaire entre les populations plus homogènes du Kwango et du Mai-Ndombe.

Carte 1 : hétérogénéité ethnique par province



Note : les chiffres font référence à l'index d'hétérogénéité ethnique. Plus la couleur est foncée, plus la province est ethniquement diverse.



## 15. Augmentation du nombre de non-originares

Le principe d'autochtonie au Congo est lié au lieu d'origine putatif des ancêtres d'un individu. Cette filiation a des répercussions politiques, sociales et distributives importantes qui persistent toute la vie d'une personne. Où qu'elle soit née, elle sera toujours liée à son territoire d'origine, même si elle n'y a jamais été.

Comme les tableaux par province l'ont montré, le découpage a suscité partout une augmentation automatique du nombre de non-originares par province. En effet, sans se délocaliser, un individu qui était originaire de sa province de résidence avant le découpage peut s'y retrouver non originaire après. Par exemple, une personne originaire du territoire de Mutshatsha dans la nouvelle province de Lualaba (peu importe son lieu de naissance ou qu'elle n'y soit jamais allée) mais résidente à Lubumbashi, était originaire de sa province de résidence (le Katanga) jusqu'en 2015 mais se retrouve non originaire de sa province de résidence (le Haut-Katanga) après le découpage.

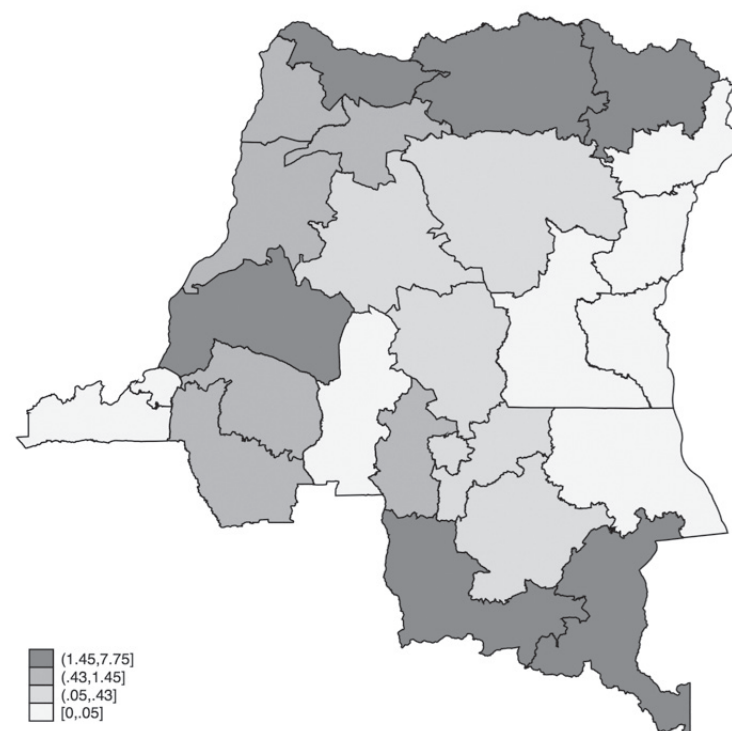
Le statut d'originaire peut être ambigu, car il est souvent conféré collectivement, par identité tribale. En effet, certaines tribus sont considérées comme originaires de telle ou telle province. Mais il arrive que ces tribus aient aussi quelques chefferies dans une province voisine. Il sera toutefois difficile pour les individus originaires de ces chefferies de revendiquer le statut d'originaire de leur province si leur tribu est associée principalement avec une autre province.

L'augmentation du nombre de non-originares n'est pas un problème bénin, mais suggère une plus grande vulnérabilité de ces populations dont l'accès à l'emploi et aux ressources dans leur province de résidence se voit affaibli par leur statut. Au niveau national nous estimons l'accroissement des non-originares de 15,8 % à 20,3 % de la population. Sans Kinshasa, où presque tout le monde est non originaire, les chiffres respectifs sont 6,7 % et 11,2 %. L'augmentation due au découpage est donc de 4,5 %, soit presque quatre millions de personnes. Environ la moitié de ces individus se trouvent dans le Haut-Katanga, qui voit sa population non originaire sauter de 18 % à 58 %, et la plupart de ceux-ci sont lubakat. L'autre grande province minière, le Lualaba, subit aussi un bond considérable, de 2 % à 17,5 %.

Bien que les chiffres y soient bien moindres en valeurs absolues, les provinces limitrophes à la République centrafricaine, le Nord-Ubangi et les deux Uele, voient aussi leurs proportions de non-originares s'accroître considérablement. Ceci est en partie dû au chevauchement de certains groupes (par exemple Mongo et Mbudja dans le Nord-Ubangi, où ces derniers ne sont plus considérés comme autochtones), mais aussi sans doute à l'attrait des activités minières artisanales dans les Uele qui favorise une petite migration locale.

Dans les anciens Kasai, les changements liés à l'autochtonie sont bien moindres, en partie parce que les originaires de ces provinces ont tendance à émigrer dans d'autres provinces plutôt que dans leur propre région où les opportunités manquent. En Ituri il y a beaucoup de non-originares mais comme la plupart sont des Nande du Nord Kivu, le découpage n'a pas sensiblement changé leur proportion.

**Carte 2 : augmentation (en %) de la population non originaire après le découpage**



## Conclusion

Ce chapitre a présenté les distributions ethniques et de non-originares par province de la RDC. À notre connaissance c'est le premier travail à offrir de telles estimations empiriques. Il en ressort que, tandis que le Congo dans son ensemble est une mosaïque de plus de 300 tribus, la plupart des provinces sont dominées au plus par une poignée de groupes ethniques. Plusieurs d'entre elles ont même désormais un groupe titulaire, soit majoritaire, soit dominant.

Le découpage de 2015 a sensiblement changé la nature de l'État congolais au niveau provincial et la relation entre groupes ethniques et institutions publiques. Un tel degré d'homogénéité tribale ne s'était pas vu depuis la Constitution avortée de 1964 et semble représenter une évolution fondamentale du contrat social congolais. En laissant à certaines ethnies l'accès au pouvoir et aux ressources de la province, le régime congolais offre à une grande partie de ses citoyens une avenue de légitimation à la base d'un État qu'il a largement confisqué au sommet.

## Bibliographie

Amselle, J.-L. 1990. *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*. Paris : Payot.

Aundu Matsanza, G. 2010. *État et partis au Congo-Kinshasa : l'ethnicité pour légitimité*. Paris : L'Harmattan.

Banque mondiale. 2009. « Democratic Republic of Congo Strategic Framework for the Preparation of a Pygmy Development Program ». Washington, DC : Banque mondiale, Rapport n° 51108-ZR.

Bates, R. 1983. « Modernization, ethnic competition, and the rationality of politics in contemporary Africa ». In D. Rothchild & V. Olorunsola (dir.), *States versus Ethnic Claims: African Policy Dilemmas*. Boulder : Westview Press, pp. 152-171.

Bruneau, J.-C. 2015. « Le mythe de Sisyphe : construction et déconstruction du territoire congolais ». In J. Omasombo & P. Bouvier (éd.), *République démocratique du Congo : décentralisation et espaces de pouvoir*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale, pp. 117-148.

Carayannis, T. & Weiss, H. 2004. « The enduring idea of the Congo: public attitudes, the Nation, and the State ». In R. Laremont (dir.), *Borders, Nationalism, and the African State*. Boulder : Lynne Rienner Press.

Congo Research Group/BERCI. 2016 (octobre). « Impasse in the Congo: "What do the people think?" Results from a national public opinion poll. Investigative Report n° 2 ». New York : Congo Research Group (CRG), Center on International Cooperation at New York University. En ligne : <http://congoreserchgroup.org/wpcontent/uploads/2016/10/Final-Poll-CRG-BERCI.pdf>

Davidson, B. 1992. *The Black Man's Burden: Africa and the Curse of the Nation-State*. Oxford : James Currey.

de Saint Moulin, L. 1988. « Histoire de l'organisation administrative du Zaïre ». *Zaïre-Afrique* 224 : 197-224.

de Saint Moulin, L. 2003. « Conscience nationale et identités ethniques : contribution à une culture de la paix ». *Congo-Afrique, économie, culture, vie sociale* 43 (372) : 93-136.

de Saint Moulin, L. (avec Jean-Luc Kalombo Tshibanda). 2011. *Atlas de l'organisation administrative de la République démocratique du Congo*. Kinshasa : Centre d'études pour l'action sociale.

Englebert, P. 2002 (septembre-décembre). « A research note on Congo's nationalist paradox ». *Review of African Political Economy* 29 (93/94) : 591-594.

Englebert, P., Bezares Calderon, A. & Jené, L. 2018 (juillet). « Provincial tribalisation: the reconfiguration of ethnic representation under decentralisation in the DR Congo ». Londres : Overseas Development Institute (« Secure Livelihoods Research Consortium Working Paper », 61).

*Ethnologue*. 2018. « Languages of the Democratic Republic of Congo ». In G. Simons & C. Fennig (éd.), *Ethnologue. Languages of the World*. Dallas, Texas : SIL International. En ligne : <http://www.ethnologue.com>

Gobbers, E. 2017. « Labour migration, territorial découpage and issues of "autochthony" in former Katanga province, the Democratic Republic of Congo: the role of urban ethnic associations ». *Paper presented at the 7th European Conference of African Studies, Basel, Switzerland, 28 June-1 July 2017*. Bâle : Université de Bâle.

INS [Institut national de la Statistique]. 2014. *Enquête 1-2-3. Résultats de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages*. Kinshasa : Ministère du Plan et Suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité.

Kabamba, B. 2014. « Le regionalisme politique : une mise en œuvre ardue ». In J. Omasombo Tshonda & P. Bouvier (dir.), *République démocratique du Congo. Décentralisation et espaces de pouvoir*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale, pp. 84-98.

Kasfir, N. 1979. « Explaining ethnic political participation ». *World Politics* 31 (3) : 365-388.

Lohata Tambwe, R. 2014. « De la fausse conscience ethnique en RDC ». In J. Omasombo Tshonda & P. Bouvier (dir.), *République démocratique du Congo. Décentralisation et espaces de pouvoir*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale, pp. 201-217

Nicolas, G. 1987. « Les nations à polarisation variable et leur État : le cas nigérian ». In E. Terray (dir.), *L'État contemporain en Afrique*. Paris : L'Harmattan, pp. 157-174.

OCHA [Organisation pour la Coordination de l'Aide humanitaire] 2017. « République démocratique du Congo : Aperçu des besoins humanitaires ». Décembre. En ligne : [https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/drc\\_hno\\_2017.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/drc_hno_2017.pdf)

Omasombo Tshonda, J. 2014. *Kasaï-Oriental. Un nœud gordien dans l'espace congolais*. Tervuren : MRAC (coll. « Monographie des provinces de la RDC », n° 5), 456 p.

Omasombo Tshonda, J. 2017. *Kasaï : des entités singulières dans un espace politico-administratif*. Tervuren : MRAC (coll. « Monographie des provinces de la RDC », n° 10), 688 p.

Omasombo Tshonda, J. & Bouvier, P. (dir.). 2014. *République démocratique du Congo. Décentralisation et espaces de pouvoir*. Tervuren : MRAC.

Petit, P. 2018. « Une mise au point préalable sur l'ethnicité au Katanga ». Cité dans J. Omasombo Tshonda (dir.), *Haut-Katanga : lorsque richesses économiques et pouvoirs politiques forcent une identité régionale*. Tervuren : MRAC (coll. « Monographie des provinces de la RDC », n° 11), pp. 119-123.

Platteau, J.-P. 2014. « Redistributive pressures in Sub-Saharan Africa: causes, consequences and coping strategies ». In R. Bates *et al.* (dir.), *African Development in Historical Perspective*. Cambridge : Cambridge University Press, pp. 153-207.

Posner, D. 2005. *Institutions and Ethnic Politics in Africa*. Cambridge : Cambridge University Press.

Ranger, T. 1983. « The invention of tradition in colonial Africa ». In E. Hobsbawn & T. Ranger (dir.), *The Invention of Tradition*. Cambridge : Cambridge University Press, pp. 211-262.

Trefon, T. 2009. « Public service provision in a failed state: looking beyond predation in the Democratic Republic of Congo ». *Review of African Political Economy* 36 (119) : 9-21.

Vansina, J. (1966). *Introduction à l'ethnographie du Congo*. Kinshasa : Éditions universitaires du Congo.

Young, C. & Turner, T. 1985. *The Rise and Fall of the Zairian State*. Madison : Wisconsin University Press.

## Remerciements

La recherche pour ce chapitre a bénéficié du financement du programme Secure Livelihood Research Consortium de l'Overseas Development Institute. Les auteurs tiennent à remercier Balthazar Ngoy Kimpulwa, Georges Kasongo Kalumba, Emmanuel Kasongo Mungongo, Claude Iguma Wakenge, Albert « Jolino » Malukisa et Alphonse Maindo pour leur aimable assistance dans l'identification des groupes ethniques, ainsi que pour leur amitié et bonne camaraderie. Tom de Herdt et Wim Marivoet nous ont généreusement facilité l'accès à l'*Enquête 1-2-3*. Lisa Jené fut avec nous sur le terrain. Les commentaires de deux évaluateurs anonymes nous ont permis de considérablement améliorer l'article. Nous sommes finalement reconnaissants à Aymar Nyenyezi Bisoka pour des échanges fructueux sur les questions traitées par ce travail ainsi qu'au reste de l'équipe de « Conjonctures » pour leur intérêt pour nos travaux.

## LE BOURGMESTRE COMME INTERMÉDIAIRE DANS LA DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLICS DANS LE TERRITOIRE PÉRIURBAIN DE MALUKU À KINSHASA

Mavakala Kalunseviko Krossy<sup>1</sup>

### Introduction

Ce chapitre s'intéresse au bourgmestre en tant que personnage administratif et politique central dans la délivrance des services publics dans la commune périurbaine de Maluku à Kinshasa. Il cherche à savoir quel rôle joue le bourgmestre dans le fonctionnement de l'État au niveau le plus bas de l'Administration publique, dans un contexte de décentralisation. Il ne s'agit pas de procéder à un quelconque *job description*, mais de présenter les mécanismes mis en place par le bourgmestre en tant qu'intermédiaire politique et social. Ce travail se veut aussi une contribution au débat scientifique en cours au sujet de la nature de l'État postcolonial africain (Anders 2010). Il est question d'apporter des éléments qui attestent d'un fonctionnement effectif de la commune de Maluku dont le bourgmestre, profitant des « fentes juridiques » contenues dans les textes légaux, se sert de l'État pour activer les autres secteurs capitaux de sa société. Il s'agit de s'intéresser à son background social (Gallez & Rubbers 2010) afin de révéler l'importance de l'accès à l'État et les évolutions dans le mode de gouvernance au niveau local.

Deux auteurs ont étudié l'administration territoriale zaïroise. Celle-ci était particulièrement marquée par la centralisation du pouvoir et son caractère vénal. Gould (1983) qualifiera d'autoritaire le régime zaïrois, qui avait été entre les mains d'une classe politique hégémonique et d'un appareil administratif visant la recolonisation du peuple. Ce système s'était affairé à démanteler les structures et les pratiques mises en place par Joseph Kasa-Vubu, marquées par la décentralisation des entités territoriales. Une fonction publique politisée agissait alors sous l'influence du militantisme. Contribuer à l'hégémonie du parti devint à l'époque le critère de recrutement, de sélection et de promotion dans l'Administration publique. Le vol et les détournements étaient autorisés (*yiba moke*). D'où trois conséquences

<sup>1</sup> Doctorant à l'Université de Liège et à l'École régionale postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT).